SIXIÈME PARTIE

—

Les rapports du Conseil de Flandre avec l'Autorité allemande

CHAPITRE I.

Les Rapports entre Allemands et Activistes avant le 4 février 1917.

I.

La première entrevue entre Activistes et Allemands au « Roi d'Espagne » à Bruxelles, le 18 juin 1915, à 9 heures du soir (1).

(Traduction complète.)

Présents :

FLAMANDS :

1. Professeur LAMBRICHTS (Catholique);
2. Avocat BOGAERTS (Libéral);

Abbé V... (directeur ecclésiatique d'un hôpital à Bruxelles);

4. DE JAEGHER (Catholique, fonctionnaire au Ministère de l'Industrie et du Travail);
5. E. VAN BERGEN, rédacteur en chef de la *Gazette de Bruxelles* (Catholique);
6. V... B... (Catholique);

ALLEMANDS :

7. Capitaine GERSTENHAUER, Regierungsrat, Anvers;
8. Lieutenant BLUNCK, de la Kommandantur de Bruxelles;
9. Docteur RIETH, de la Politische Abteilung, Bruxelles;
10. Capitaine SIMONS, du Bataillon de Landsturm, Bonn, actuellement à Bruxelles.

Empêchés : H..., d'Anvers; Chapelain V... B..., aumônier de garnison.

Absents : Capitaine professeur LOHMEYER, directeur de l'Ecole allemande, à Bruxelles.

Le capitaine SIMONS qui avait provoqué la réunion, prononça quelques paroles d'introduction, dans lesquelles il déclara que le désir de tous les Allemands intelligents, était d'aider le parti flamand à obtenir une victoire complète dans sa lutte pour l'indépendance ethnique du peuple flamand, mais non de le transformer en un peuple haut allemand. Le professeur LAMBRICHTS sur proposition du capitaine SIMONS et avec l'assentiment de l'assemblée, prit la présidence. L'objet principal de la discussion, conduite principalement en flamand, fut la question scolaire; cependant le président fit intentionnellement une place en cette première soirée à un débat général sur la situation présente des Flamands et leurs rapports vis-à-vis de l'Empire allemand.

A) Les Flamands se déclarèrent prêts à :

I. — Faire part à la Politische Abteilung de cas contrôlés, où la loi scolaire était transgressée. Plusieurs de ces cas furent discutés.

(1) Cette pièce ne fait pas partie des archives du Conseil de Flandre. Elle nous a été communiquée par M. A. Wullus qui nous a autorisé à en publier une traduction complète.

II. — Lui indiquer leurs directives pour la suppression ou la transformation de cette loi qui ne les satisfait en aucune manière.

III. — La loi présente place les écoles libres sous la surveillance de l'Etat, les dispositions relatives à la langue de l'enseignement devraient donc y être respectées.

Sur ce point s'éleva une vive discussion à laquelle le Dr RIETH prit une part importante. La question de savoir s'il en est réellement ainsi, parut à l'assemblée devoir être encore élucidée et les Flamands promirent de le faire au plus tôt.

IV. — C'est avec la plus grande assurance que les Flamands et principalement le prêtre V... déclarèrent que le remplacement des religieuses et des religieux français par des Flamands dans l'enseignement, n'amènerait aucune difficulté; ils étaient prêts à apporter des éléments statistiques. La plupart des religieux et des religieuses de l'enseignement belge sont Flamands. L'expulsion des instituteurs français, qui n'ont afflué dans le pays en grandes masses, que depuis la législation française contre l'Eglise, non seulement n'amènerait dans les couvents des Flandres aucune opposition, mais soulèverait au contraire un joyeux retentissement; car ces Français étaient pour les Flamands une « épine dans l'œil ». Maintenant les écoles de couvents étaient des nids de francisation.

En particulier, il fut signalé que le bourgmestre Max, prétendûment favorable aux Flamands, avait supprimé au début de la guerre la dernière école flamande à Bruxelles.

V... indiqua que les soeurs françaises, lorsqu'on leur avait proposé autrefois d'émigrer plus loin et d'aller en Angleterre, avaient déclaré qu'elles voulaient bien vivre en Angleterre, mais non pas y enseigner.

BOGAERTS indiqua comment la commission d'examen pour les candidats à l'enseignement transgressait la loi. Le récipiendaire à l'examen d'Etat se voyait octroyer d'autant plus facilement la licence d'enseigner qu'il connaissait plus mal la langue flamande.

B) Dans la discussion générale, BOGAERTS expliqua que c'était un mensonge de prétendre que la Belgique ait jamais été neutre; elle s'était toujours trouvée dans la dépendance politique de la France. C'était au point que dans le Comité Belgo-Néerlandais, fondé quelques années auparavant, le général français LANGLOIS, qui avait réussi à se faire aimer en Belgique, avait joué le rôle principal; au point que lui, l'orateur (BOGAERTS, note du traducteur) s'était finalement retiré. Les Français, depuis la création de la Belgique, avaient constamment gagné de l'influence; cependant il leur avait manqué une organisation politique convenable.

Une telle organisation existait seulement depuis quelques années; elle travaillait admirablement; mais elle venait d'Angleterre. — L'Allemagne, dans tous les autres domaines, faisait des choses grandioses et admirables; mais elle échouait complètement en diplomatie (vives approbations des Flamands).

V... confirma les indications de BOGAERTS. « Depuis quelques années nous sentons, à un degré croissant la main de l'Angleterre dans toute l'agitation dirigée contre tout ce qui est allemand. » Dans une déclaration impressionnante, l'orateur fit apparaître la maladresse diplomatique des Allemands à l'encontre de leurs autres vertus.

LE PRESIDENT, pour finir, mit en garde contre une trop rapide défrancisation des Flandres. L'esprit de la majorité du peuple flamand était dirigé *vers la France*, grâce à une influence qui durait depuis beaucoup de décades. La plupart des parents flamands étaient encore fiers, lorsque leurs enfants parlaient un peu de français.

V... ajouta à cela que la haine de l'Allemagne, par suite de la guerre, était encore grande dans beaucoup de régions flamandes, même chez les prêtres subalternes. **A son avis, il fallait, pour gagner le peuple flamand à l'annexion, chercher à lui montrer clairement que le triomphe de l'Angleterre et de la France serait le triomphe de la franc-maçonnerie; et que la victoire de la Russie schismatique sur l'Orient et de l'Italie maçonnique sur l'Autriche catholique, aurait la signification d'une défaite de la papauté.**

Les Flamands soulignèrent encore que seules des déclarations officielles du Gouvernement allemand à Bruxelles pouvaient effacer la méfiance de grandes sphères flamandes, contre la germanisation (Verhochdeutschung).

Le Regierungsrat GERSTENHAUER indiqua que l'on projetait de rendre publique une telle déclaration officielle du Gouvernement.

Fin de la séance peu avant minuit. Prochaine séance jeudi 24 juin, à 9 heures au même local.

II.

Le Comité central activiste.

Nous ne connaissons pas les comptes rendus des séances suivantes.

Les rapports noués entre l'autorité allemande et les futurs chefs de l'activisme sont néanmoins établis, notamment par une lettre du 10 avril 1915, adressée par GERSTENHAUER — l'un des Allemands présents à la réunion du 18 juin 1915 — à Aug. BORMS (1).

Nous avons en outre retrouvé dans les archives une lettre de FAINGNAERT à A. BORMS datée du 7 août 1916 qui établit qu'un **Comité Central** activiste se réunit à la Maison Flamande (Grand'Place), à Bruxelles.

De ce Comité faisaient notamment partie : A. BORMS; FAINGNAERT; L. BRULEZ; Dr VAN DE VELDE.

Dirigé par un Bureau, il était en relations étroites avec l'autorité allemande. Sa correspondance était distribuée par les soins de celle-ci, comme **Reichsdienstsache** (Affaires du service d'Etat).

Le Comité Central préparait la convocation du « Vlaamsch Volksraad » (Conseil du peuple flamand).

Nous savons par le rapport du baron von der LANCKEN, qu'il travaillait de concert avec la « Politische Abteilung » (Section politique) du Gouvernement Général allemand à Bruxelles (2).

LETTRE DE FAINGNAERT A BORMS.

Bruxelles, le 7 août 1916.

Cher Monsieur et Ami,

M. L. BRULEZ, secrétaire du Comité Central, me demande de convoquer le Comité Central, dimanche 13 août courant, à 11 h., à la « Maison Flamande », à Bruxelles, pour discuter sur l'ordre du jour suivant: Projet de réorganisation du Comité Central; rapport de M. L. BRULEZ.

J'ai averti les membres de votre absence forcée à cette séance en raison de votre intervention à Kalken (dont j'ai déjà parlé, voilà plusieurs mois à M. le Dr VAN DE VELDE).

J'ai averti les membres de ce que le « Vlaamsche Volksraad » (Conseil du peuple flamand) se réunirait vraisemblablement sous peu.

Je devrai, à regret, abandonner provisoirement toute activité concernant le Comité Central au Bureau de ce Comité, étant absolument trop surchargé d'occupations.

Avec les salutations les plus respectueuses,

Votre dévoué,
(S.) A. FAINGNAERT (3).

A M. le Dr BORMS, Anvers.

Cette lettre est envoyée non timbrée, par l'intermédiaire de l'autorité allemande. L'enveloppe porte la mention : **Reichsdienstsache.**

---

(1) Voir la photographie de cette lettre en Annexe.
(2) Voir rapport du baron von der Lancken, en date du 25 janvier 1917, p. 476.
(3) Voir la photographie de cette lettre en Annexe.

Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre en Belgique

LES ARCHIVES
DU
CONSEIL DE FLANDRE
(RAAD VAN VLAANDEREN)

PUBLIÉES PAR LA

LIGUE NATIONALE POUR L'UNITÉ BELGE

BRUXELLES
ANC. ÉTABL. D'IMPR. TH. DEWARICHET
RUE DU BOIS-SAUVAGE, 16